

# LA MOBILITÉ DES JEUNES CHERCHEURS DANS L'ESPACE EURO-MÉDITERRANÉEN : RÉALITÉ, ENJEUX ET FACTEURS DÉTERMINANTS

Salah Eddine Salhi\*

La Méditerranée était continuellement une scène de déplacement, d'une rive à l'autre, de différents acteurs exerçant plusieurs activités allant de l'activité économique à l'activité commerciale, maritime ou aussi intellectuelle. Aujourd'hui, la question de la mobilité est à la confluence de plusieurs questions-clés des politiques euro-méditerranéennes. Elle revêt un enjeu culturel bien sûr, mais aussi économique et diplomatique. De ce fait, la question de la mobilité des chercheurs, et en particulier des jeunes chercheurs<sup>1</sup>, dans l'espace euro-méditerranéen attire l'attention.

Si les États membres de l'UE utilisent le visa Schengen comme moyen de sélection, de filtration et, parfois, de pression politique et économique (Baumard 2018 ; « Borrell plante un Erasmus euroafricano », 2018 ; Sánchez 2018), quelques pays de la rive sud de la Méditerranée appliquent le principe de réciprocité en rendant difficile, dans certains cas, la délivrance de visa aux ressortissants de la rive nord. Dans les deux cas, ce sont les chercheurs et les projets de recherche qui font les frais de cette situation.

Malgré les efforts déployés par les pays membres de l'UE et les pays partenaires méditerranéens (PPM) depuis le processus de Barcelone en 1995, le partenariat euro-méditerranéen reste centré autour des problématiques économiques, politiques et, récemment, sécuritaires au détriment d'autres domaines considérés *périphériques* mais tout aussi importants comme les domaines académique, scientifique et culturel.

---

\* Enseignant-Chercheur, Université Abou Bekr Belkaid, Tlemcen, Algérie.

<sup>1</sup> Nous considérons chercheurs les étudiants en post graduation, doctorants et enseignants qui ont participé à des programmes de recherches, que ce soit dans leurs pays d'origine ou dans des pays d'accueil, à un programme cofinancé par des institutions publiques ou privées comme, par exemple, l'UE, les États Membres, ou des programmes de pays riverains.

L'asymétrie des échanges Nord-Sud dans l'espace euro-méditerranéen (Salman & Monastiriotis, 2018), l'hétérogénéité démographique, économique et politique et les nouveaux enjeux de la région tels que le changement climatique, la sécurité et les migrations, ou l'insuffisance de la coopération Sud-Sud, sont autant de facteurs qui justifient que le binôme mobilité/recherche soit renforcé dans les domaines de la coopération euro-méditerranéenne. La recherche participe en effet à l'identification de réponses concrètes et communes à des problèmes qui ne cessent d'affaiblir cet espace partagé.

La réalité actuelle de la mobilité des jeunes chercheurs dans la région appelle à repenser les politiques qui régissent cette mobilité et la libre circulation des connaissances et des porteurs d'idées en Méditerranée afin d'accroître leur visibilité et leurs travaux. Les travaux de l'économiste algérien Mohammed Saïb Musette offrent une analyse intéressante sur la migration sélective des chercheurs et des travailleurs maghrébins dans les pays de l'OCDE (Musette, 2016).

### **Initiatives académiques et politiques abordant la mobilité des chercheurs en Méditerranée**

Les initiatives visant à promouvoir la mobilité sont souvent pensées, proposées et parrainées par les pays de la rive nord de la Méditerranée, ce qui montre le peu d'intérêt que suscite le sujet pour les pays de la rive sud de la Méditerranée et/ou éventuellement le manque de savoir-faire pour élaborer les plans de recherches destinés à la rive nord.

À part l'intérêt porté à la question de la mobilité dans le cadre de la politique européenne de voisinage (PEV)<sup>2</sup>, le dernier événement politique qui s'est tenu dans ce sens, et qui aborde le segment de la mobilité des chercheurs, est le « 4e dialogue politique sur l'enseignement supérieur avec les pays du sud de la Méditerranée », qui s'est tenu à Bruxelles en juillet 2018 (Commission européenne, 2018a). Ce forum<sup>3</sup> ne regroupe généralement que des hauts fonctionnaires chargés de l'enseignement supérieur ou de la coopération internationale des pays du sud de la Méditerranée et d'Europe trop souvent déconnectés des problématiques qui se posent aux jeunes chercheurs, dont certains des représentants pourraient être associés, d'une façon ou d'une autre, à ces délibérations.

L'autre initiative politique (régionale) tenue à Alger en juin 2018 est le IIIe Forum MedThink<sup>4</sup> 5+5, qui a eu pour thème le développement humain comme moteur de coopération dans le

<sup>2</sup> Elle a été élaborée en 2004 dans le but de renforcer la prospérité, la stabilité et la sécurité dans la région et a été revue le 18 novembre 2015 dans une communication conjointe intitulée « Réexamen de la politique européenne de voisinage » (JOIN (2015) 50 final) pour faire face à des changements radicaux dans plusieurs des pays qui entourent l'UE.

<sup>3</sup> Lancé pour la première fois en 2012, et qui réunit 15 États membres de l'UE et 9 pays partenaires.

<sup>4</sup> Cette conférence, dont la troisième édition a été co-organisée par l'IEMed et l'Union pour la Méditerranée (UpM) avec la collaboration de l'Institut national d'Études de Stratégie globale (INESG), a rassemblé plus de quarante experts, des décideurs politiques de haut niveau et des représentants des institutions diplomatiques des États membres du 5+5 Dialogue.

Dialogue 5+5<sup>5</sup> et qui a abordé pleinement la question de la mobilité, en dédiant une session intitulée « De migration à mobilité : inversion du rapport sécurité-développement ». Les conclusions du rapport de ce forum soulignent l'inquiétude exprimée par les participants quant à l'absence de coopération dans les domaines de l'éducation et de la mobilité entre les pays de la Méditerranée occidentale, notamment au Sud (IEMED, 2018). Dans une vision panoramique, le forum 5+5, né en 1990, n'a tenu de réunions officielles concernant l'éducation que 3 fois en 18 ans, contre 13 réunions pour la défense (Medthink 5+5, 2018).

Pour ce qui est des initiatives académiques, nous pouvons mentionner l'appel de l'UNIMED – Union des universités de la Méditerranée – en décembre 2017, qui plaide pour des mesures visant à renforcer la mobilité entre l'Europe et le sud de la Méditerranée, y compris la mobilité Sud-Sud, ainsi qu'à renforcer les capacités et à soutenir l'intégration des étudiants et des universitaires réfugiés (UNIMED, 2018). Dans la pétition adressée à la Commission européenne intitulée « Pour une Génération Erasmus méditerranéenne », le collectif vise et plaide particulièrement pour la « mobilité internationale de crédits » et le « renforcement des capacités de l'enseignement supérieur » en invitant les représentants des institutions académiques et éducatives, comme acteurs directs, à contribuer à la définition de nouveaux modèles d'éducation capables de construire une communauté d'ensemble menant à un avenir pacifique et prospère. L'objectif de l'UNIMED est de passer d'environ 8 000 bourses par an (étudiants et personnel du Sud vers le Nord et vice-versa) à 30 000 par an.

Ces initiatives rentrent généralement dans le cadre de la coopération UE-Méditerranée du sud à travers la politique européenne de voisinage (PEV), renforcée, en 2016, après sa révision. La Commission européenne s'est engagée alors à soutenir la modernisation des systèmes d'enseignement supérieur et à accroître le soutien à la mobilité d'enseignement et d'apprentissage pour les étudiants, les enseignants, le personnel universitaire et les jeunes des pays du sud de la Méditerranée (Commission européenne, 2018). Il est à noter qu'il n'y a pas une standardisation des priorités de l'UE dans sa relation avec les pays du sud de la Méditerranée. Il y a plutôt une sorte de différenciation à l'égard de ces pays avec des accords d'association négociés séparément avec chaque pays de la région.

Toutes ces initiatives ont pour objectif de diagnostiquer les différents obstacles qui entravent la circulation des jeunes chercheurs, d'évaluer les programmes mis en place depuis 2002 et destinés aux pays du sud de la Méditerranée et de proposer de nouvelles recommandations.

---

<sup>5</sup> Le Dialogue 5+5 est un forum sous-régional informel qui rassemble depuis 1990 cinq pays du Nord de la Méditerranée occidentale (Espagne, France, Italie, Malte et Portugal) et cinq pays du Sud (Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie et Tunisie).

## Différents programmes de mobilité destinés aux pays du sud de la Méditerranée

Il est difficile de présenter l'état global des mobilités et des flux de jeunes chercheurs dans la région vu la difficulté de quantifier les actions de mobilité des porteurs de connaissances et l'absence de données vérifiables, mais aussi vue la difficulté à répondre aux exigences méthodologiques de cette étude. Nous présenterons, dans un futur proche, une étude plus détaillée comme celle proposée par la professeure Carolina Cañibano (Cañibano, 2008, p.1) pour définir des paramètres et des modalités à même de quantifier les actions de mobilité par pays du sud de la Méditerranée.

Il est à noter que, selon les données de la Commission européenne, la coopération en matière d'enseignement supérieur et de financement de la mobilité et des projets de recherches destinés aux pays du sud de la Méditerranée a été introduite avec le programme Tempus<sup>6</sup>, en 2002, avec différentes étapes jusqu'en 2010. Le budget total alloué à ces pays depuis lors s'est élevé à 221,50 millions d'euros.

**Tableau N° 1.** Budget alloué par année pour les pays du sud de la Méditerranée.  
Programme Tempus III et IV

Total amount allocated (millions of Euro)	Tempus III				Tempus IV							Total
	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	
	22.50	21.50	18.50	18.00	14.00	12.70	22.70	12.70	24.00	25.30	29.60	<b>221,50</b>

Source : From Tempus to Erasmus +, (2013), European Commission, p. 2.

Depuis le lancement du programme Erasmus Mundus, en 2004, transformé en Erasmus + en 2014, ce dernier comprend désormais trois actions : Action 1 - Programmes communs Erasmus Mundus : masters et doctorats conjoints, Action 2 - Partenariats Erasmus Mundus et Action 3 - Projets de promotion Erasmus Mundus. Les trois actions du programme comprennent un volet « mobilité ». Selon une correspondance explicative reçue de la DG Éducation et Culture de la Commission européenne, il faut distinguer les différentes actions du programme promouvant la mobilité des étudiants et personnels des universités, lesquelles sont :

<sup>6</sup> Avec l'introduction du nouveau programme Erasmus + (2014-2020), les activités financées par Tempus se sont poursuivies dans le cadre de l'action clé 2 du nouveau programme, au titre du volet « Renforcement des capacités dans l'enseignement supérieur ».

**La mobilité de crédits :** qui est une extension du fameux programme Erasmus intra-européen à des pays partenaires. Les mobilités sont courtes, non diplômantes, et visent à faire acquérir, dans une université étrangère, des crédits qui seront reconnus par l'université d'origine au retour du bénéficiaire (du Bachelor au doctorat inclus). Elles sont organisées sur la base d'accords interinstitutionnels entre universités partenaires. Le budget est régional et il y a plus de 33 000 mobilités qui sont prévues entre l'Europe et le sud de la Méditerranée sur la période 2015-2018.

**Les masters conjoints Erasmus Mundus :** il s'agit de bourses complètes d'excellence pour acquérir un diplôme liant au moins 2 pays européens. Les bourses sont beaucoup plus onéreuses, ce qui fait que le nombre de bénéficiaires est limité. Les étudiants les plus méritants envoient leurs candidatures directement au coordinateur du master conjoint sans passer par leur université d'origine.

**Les doctorats conjoints :** ils ne sont plus financés par Erasmus Mundus mais par l'Action Marie Skłodowska Curie sous le programme Horizon 2020.

Pour la mobilité des jeunes chercheurs du sud de la Méditerranée entre 2004 et 2013, 599 étudiants au total du sud de la Méditerranée ont été sélectionnés pour le Master Erasmus Mundus EMMC et 15 doctorants entre 2010 et 2013 (Action 1) pour commencer leur recherche dans le cadre de l'un des doctorats conjoints Erasmus Mundus. Ces chiffres montrent le nombre minuscule de bourses débloquées sur une décennie, pour, théoriquement, encourager une nouvelle génération de jeunes chercheurs censée prendre la relève et contribuer à garantir la durabilité des relations euro-méditerranéennes. Au total, 614 bourses ont été accordées de répartition hétérogène, avec en tête 219 bourses pour les étudiants égyptiens, ensuite 87 bourses pour les étudiants tunisiens, 23 pour les jordaniens et seulement 2 bourses pour les libyens. L'explication de cette répartition n'est pas abordée dans les bilans et les rapports consultés. Cependant, il est clair que le nombre élevé des bourses octroyées à l'Égypte ou à la Tunisie a une relation directe avec la situation politique de ces pays qui ont connu le « printemps arabe ». De même, l'explication trouve son origine dans le fait que ces bourses ont été octroyées juste après le réexamen à mi-parcours (2010-2011) de la PEV. À titre d'exemple, l'Égypte a reçu 98 bourses en 2012 et 64 autres en 2013, contre 57 bourses au total pour toute la période entre 2004 et 2011 ; la Tunisie a reçu 25 bourses en 2012 et 31 autres en 2013 contre 31 bourses au total pour toute la période entre 2004 et 2011. La Commission européenne a doublé le nombre de bourses d'études et d'enseignement disponibles pour les jeunes et le personnel universitaire des pays impliqués dans les soulèvements du printemps arabe en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. Outre les 525 bourses déjà prévues pour 2011-2012, 559 bourses supplémentaires sont allouées aux pays du sud de la Méditerranée par l'intermédiaire d'Erasmus Mundus (Commission européenne, 2011). L'idée est d'aider les pays qui progressent le plus en termes de développement et d'établissement de la

démocratie et de l'État de droit. Le slogan de la nouvelle politique est « more for more, less for less » et ses éléments-clés sont l'argent, l'accès au marché et la mobilité (Grin, 2012).

À cela s'ajoute que, dans le cadre du même programme Erasmus +, 71 bourses en master (EMMC) et 12 bourses en doctorats conjoints (EMJD) ont été octroyées à des étudiants du sud de la Méditerranée (Commission européenne, 2014). Entre 2014 et 2017, ils furent au total 318 étudiants bénéficiaires d'une bourse de master conjoint (EMMC).

**Tableau N° 2.** Bourses « Erasmus Mundus Masters Courses » pour les étudiants du sud de la Méditerranée

	2004-2013	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Algeria	50	2	3	5	5	8	5	3	5	7	7
Egypt	219	0	3	8	11	10	7	8	10	98	64
Israel	60	2	6	8	4	8	8	6	4	3	11
Jordan	23	2	5	0	1	1	1	1	1	7	4
Lebanon	45	0	3	3	8	9	3	2	3	5	9
Libya	2	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Morocco	47	2	3	5	5	8	3	4	1	4	12
Palestine	27	0	3	2	1	3	2	2	1	1	12
Syria	39	0	3	1	2	2	0	1	2	7	21
Tunisia	87	0	1	2	5	6	10	6	1	25	31
<b>TOTAL</b>	<b>599</b>	<b>9</b>	<b>30</b>	<b>34</b>	<b>42</b>	<b>55</b>	<b>39</b>	<b>33</b>	<b>28</b>	<b>158</b>	<b>171</b>

Source : From Erasmus mundus to Erasmus +, (2014), European Commission, p. 3.

En ce qui concerne le partenariat Mobilité sous l'Action 2, les chiffres du tableau ci-dessous montrent qu'entre 2007 et 2010, un total de 2 069 bourses ont été octroyées aux ressortissants de la rive sud de la Méditerranée pour faire des études dans des établissements d'enseignement supérieur européens. Nous constatons l'importance remarquable accordée à cette Action 2 avec l'Égypte, qui se positionne en tête de liste pratiquement sur toutes les années sélectionnées, vu sa condition de pays qui a connu le printemps arabe, et qui est aussi appuyé par l'UE pour progresser en termes de développement et d'établissement de la démocratie et de l'État de droit après le réexamen de la PEV en 2011. En prévision, le programme prévoyait d'atteindre 4 561 bourses de mobilité entre 2011 et 2013<sup>7</sup>.

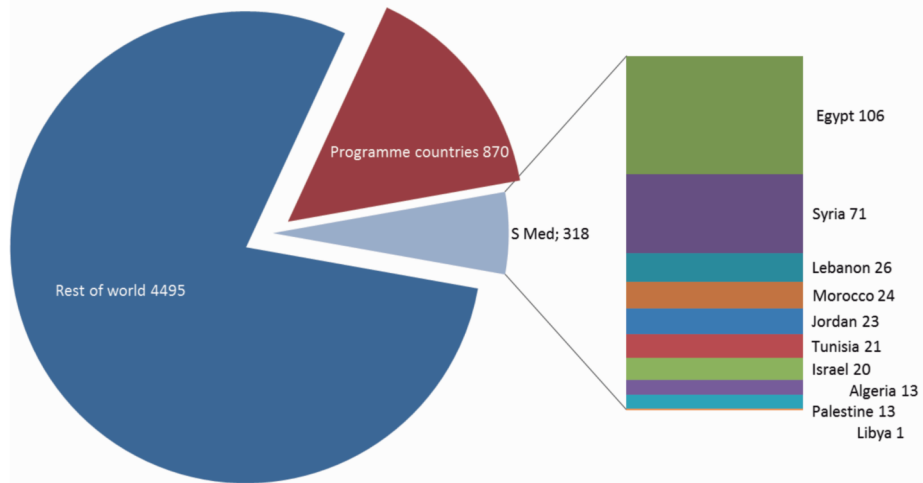
<sup>7</sup> Nous avons essayé de corroborer la prévision des actions de mobilité marquée sur le deuxième tableau à gauche mais nous n'avons pas eu accès aux statistiques réelles par défaut d'un rapport sur cette période.

Tableau N° 3. Bourses d'études pour les étudiants du sud de la Méditerranée

Actual mobility, partnerships selected in 2007 - 2010			Planned mobility, partnerships selected in 2011-2013		
Application year	Nationality	Total	Application year	Nationality	Total
2007	Algeria	73	2011	Algeria	185
	Egypt	86		Egypt	240
	Israel	69		Israel	na
	Jordan	38		Jordan	80
	Lebanon	20		Lebanon	208
	Morocco	71		Libya	na
	Palestine	61		Morocco	162
	Syria	26		Palestine	na
Tunisia	55	Syria		72	
<b>2007 Total</b>		<b>499</b>		<b>2011 Total</b>	
2008	Algeria	64	2012	Algeria	118
	Egypt	73		Egypt	150
	Israel	62		Israel	197
	Jordan	33		Jordan	188
	Lebanon	23		Lebanon	173
	Morocco	96		Libya	56
	Palestine	55		Morocco	159
	Syria	22		Palestine	154
Tunisia	70	Syria		153	
<b>2008 Total</b>		<b>498</b>		<b>2012 Total</b>	
2009	Algeria	84	2013	Algeria	169
	Egypt	102		Egypt	159
	Israel	67		Israel	112
	Jordan	32		Jordan	148
	Lebanon	26		Lebanon	114
	Morocco	80		Libya	106
	Palestine	50		Morocco	200
	Syria	23		Palestine	145
Tunisia	79	Syria		116	
<b>2009 Total</b>		<b>543</b>		<b>2013 Total</b>	
2010	Algeria	92	<b>TOTAL</b>		<b>4156</b>
	Egypt	110			
	Israel	70			
	Jordan	40			
	Lebanon	25			
	Morocco	77			
	Palestine	35			
	Syria	22			
Tunisia	58				
<b>2010 Total</b>		<b>529</b>			
<b>TOTAL</b>		<b>2069</b>			

Source : From Erasmus mundus to Erasmus +, (2014), European Commission, p. 8.

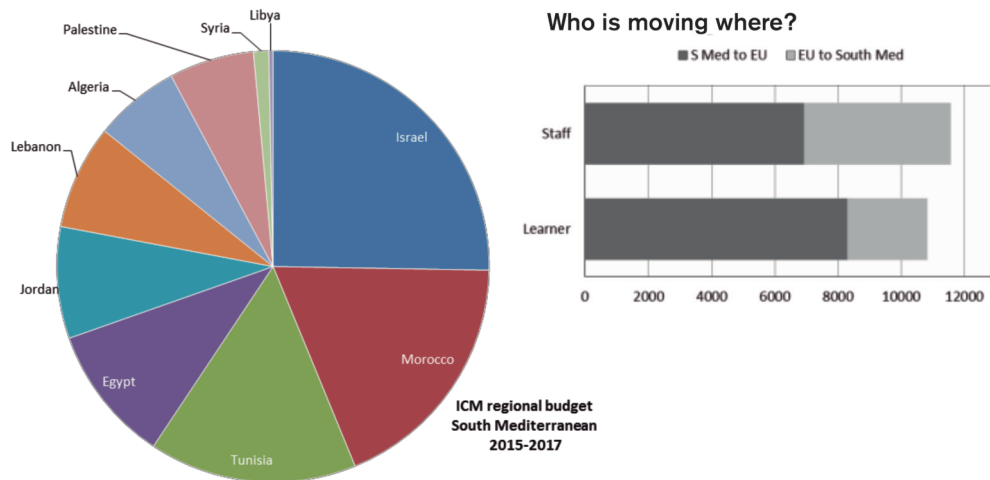
**Figure N° 1.** Bourses Erasmus Mundus attribuées à des étudiants en master, 2014-2017.



Source : EU-Southern Mediterranean cooperation through Erasmus+, (2018), European Commission, p. 1.

Il est à noter que le budget pour le sud de la Méditerranée représente plus de 20 % de l'ensemble du budget de la mobilité internationale du crédit. Entre l'Europe et le sud de la Méditerranée, le même rapport prévoit d'organiser la mobilité de plus de 22 000 étudiants, chercheurs et membres du personnel dans les prochaines années (Commission européenne, 2018).

**Figure N° 2.** Mobilité par pays du sud de la Méditerranée



Source : EU-Southern Mediterranean cooperation through Erasmus+, (2018), European Commission, p. 1.



## **Problèmes et entraves de la mobilité des jeunes chercheurs en Méditerranée**

Il existe plusieurs problèmes auxquels fait face la communauté des jeunes chercheurs de la Méditerranée et que nous résumons dans ce qui suit. En premier lieu, ce sont les problèmes de visa, qui empêchent de nombreux chercheurs du sud de la planète en général, et ceux et celles du sud de la Méditerranée en particulier, de participer à la communauté scientifique au sens le plus large. Nous considérons que cette entrave est la première à faire obstacle à un jeune chercheur aspirant à devenir un chercheur méditerranéen qui tisse des liens pour consolider la communauté de chercheurs qui existent. L'accès à l'information en temps réel (concours, propositions de projet et délais, prise de contact avec des porteurs de projets) est un autre handicap surtout si l'appareil administratif est bureaucratique à l'heure de la soumission des projets et des bourses. Un cadre institutionnel méditerranéen qui jouerait le rôle de facilitateur et de catalyseur au niveau des universités et des centres de recherche serait sans doute utile. À cela, s'ajoute un budget exigu et restreint mis en place pour assurer la mobilité face à une forte demande de participation aux différents programmes de mobilité et de recherche en Méditerranée. Un autre problème est l'absence d'indicateurs d'évaluation d'impact bien définis pour améliorer les résultats de la mobilité et, notamment, la qualité de la formation et de la recherche, l'adéquation entre les formations proposées et les besoins socio-économiques et environnementaux du jeune chercheur, les retombées de la formation sur l'université ou le système éducatif, le partage systématique et multiplicateur des connaissances. Ces problèmes sont d'une certaine manière le résultat du déséquilibre de la répartition des aides de mobilité par pays récepteurs de fonds. Cela représente un enjeu pour la communauté de jeunes chercheurs méditerranéens surtout si nous constatons qu'il y a chaque fois de plus en plus de fonds de mobilité, tant américains qu'asiatiques, avec des offres de mobilité et de recherche plus compétitives que celles proposées en Méditerranée. Si nous voulons une communauté de recherche diverse, équitable et inclusive, les chercheurs méditerranéens en général et, plus particulièrement, ceux et celles des pays du Sud doivent pouvoir se rencontrer librement (Nshemereirwe, 2018).

## **Recommandations**

### **Facteurs favorisant la mobilité et la participation des jeunes chercheurs en Méditerranée**

- Impliquer les chercheurs ayant de l'expérience en matière de programmes de mobilité dans la conception de programmes nationaux et régionaux de mobilité.
- Co-développer la stratégie à moyen terme entre les différentes parties prenantes et les parties bénéficiaires du programme.
- Décentraliser les procédures d'information, proposition et soumission des projets.

- Développer un dispositif administratif de sélection de candidature tenant compte des réalités des différents pays de la zone par modèle ou par typologie et/ou ressemblance.
- Généraliser les forums sur la mobilité afin de sensibiliser à l'importance de celle-ci pour la région euro-méditerranéenne et rendre visible et accessible ce genre de rencontres.
- Impliquer les parties prenantes dans le plaidoyer auprès des bailleurs de fonds en faveur d'une augmentation du financement de la mobilité en raison de l'accroissement de la demande.
- Prendre en considération la dichotomie centre/périphérie dans les pays sud de la Méditerranée dans les clés de répartition des fonds de mobilité.
- Généraliser et promouvoir la visibilité et la transparence des critères de sélection.

## Propositions d'ordre pratique

### Niveau institutionnel

- Création d'une instance méditerranéenne de suivi et de facilitation de la mobilité des chercheurs entre les deux rives.
- Renforcer le rôle des responsables des bureaux de coordination de la mobilité sur les deux rives.
- Proposer des approches pratiques et opérationnelles, selon les particularités de chaque pays, dans la mise en œuvre des projets de recherche pour répondre aux défis tant sociaux qu'économiques de la région.
- Penser, conceptualiser et construire des projets pour la région co-développés entre les chercheurs des deux rives de la Méditerranée dans une approche participative et intégrale.
- Développer et installer des mécanismes technologiques pour plus de connectivité et d'uniformisation – afin d'interagir en temps réel – entre les jeunes chercheurs de la Méditerranée<sup>8</sup>.
- Meilleure articulation entre les processus complexes d'interconnectivité et la mobilité (OIM, 2018).
- Proposition d'un partenariat durable pour gérer la mobilité des jeunes chercheurs entre l'UE et les pays du sud de la Méditerranée dans le cadre des accords d'associations ou autres.
- Encourager et veiller à la participation féminine dans les mobilités des chercheurs par la proposition de la règle de parité homme-femme.
- Anticiper les obstacles d'ordre bureaucratique (dossier de soumission de projet et délais de dépôt) par la diffusion synchronisée dans les différentes régions du même pays.

<sup>8</sup> Exemple du projet « Échanges virtuels Erasmus+ » de l'UE qui est disponible pour la région du sud de la Méditerranée. Nous croyons que le projet aboutira s'il va vers une vision complémentaire des mobilités physiques.

- Facilitation des procédures d'obtention des visas pour les chercheurs (en exigeant moins de bureaucratie et en octroyant plus de temps aux chercheurs).

## Niveau chercheur

- Optimiser les résultats par l'incorporation des chercheurs dans leurs institutions d'origine, après leur arrivée, en offrant le même climat de recherche (bibliothèque, matériel indispensable au travail, accès à des bases de données mondiales, connexion Internet décente, facilitations administratives, rétribution digne du chercheur, etc.) pour garantir tant la durabilité de la recherche que sa qualité.
- Créer la figure de « l'acteur intermédiaire » ; une figure dotée d'expérience en matière de mobilité et de recherche à même de faciliter et d'expliquer les réalités, parfois diffuses, des relations culturelles euro-méditerranéennes au jeune chercheur pour lui permettre de s'adapter plus facilement à son nouveau climat de vie et de travail.
- Promotion des rencontres entre les chercheurs ayant bénéficié d'une mobilité pour leur permettre de présenter leurs résultats et de diffuser le fruit de leurs recherches.
- Garantir la durabilité de la qualité de la recherche à travers le soutien à la publication internationale et à la publication de travaux de groupes mixtes, des deux rives de la Méditerranée, dans des revues d'impact.
- Assurer la diffusion des idées et des nouveaux projets des jeunes chercheurs au niveau national et international.
- Encourager les groupes de recherche mixtes et garantir la parité homme-femme.

## Conclusion

L'intégration de la région méditerranéenne ne peut être réalisée que par le contact, la mobilité et le brassage entre les différents enseignants et étudiants de la Méditerranée. Cette mobilité est, sans aucun doute, de nature à contribuer à l'objectif d'une zone de paix et de prospérité partagée par la rencontre et la connaissance de l'autre.

Construire une communauté Euromed des jeunes à travers la mobilité et la recherche commence par un discours et par des actions qui tiennent compte du jeune chercheur en tant que centre et axe des différentes politiques de développement régionales. Cela ne peut se faire que par son implication directe, en évitant de le considérer, dans les différents discours, comme un acteur futur, mais plutôt en l'impliquant occasionnellement dans le présent et l'actuel.

La Haute représentante de l'Union pour les Affaires étrangères et la Politique de Sécurité, Mme Federica Mogherini, dans son discours à l'université d'Alger III, le 9 avril 2017, à l'occasion des 30 ans du programme Erasmus, a insisté sur l'investissement dans la jeunesse comme la meilleure façon d'investir dans les relations entre l'UE et les pays sud de la Méditerranée. Elle a présenté sa propre expérience comme étudiante Erasmus dans les

années 1990 en France et a expliqué comment Erasmus a fait d'elle la citoyenne régionale et globale qu'elle est devenue à travers la connaissance, l'acceptation et le respect de l'autre dans sa différence.

Alors, si le programme Erasmus lancé en 1987 – donc, avec plus de 30 ans d'existence – a aidé des millions de jeunes à acquérir de l'expérience et des compétences, nous croyons qu'il est temps aujourd'hui de nous orienter vers ce modèle réussi pour créer une génération de jeunes chercheurs méditerranéens.

La déclaration de la conférence annuelle EuroMeSCo, tenue à Rabat en juillet 2018 (EuroMeSCo, 2018), a mis l'accent sur la nécessité d'exiger un effort sérieux d'introspection du côté européen pour atteindre des relations euro-méditerranéennes saines et équilibrées. Le développement dans l'Union européenne a également un impact sur le sud de la Méditerranée et, finalement, sur les relations euro-méditerranéennes. L'UE doit mieux évaluer les conséquences de certaines de ses actions envers les pays du sud de la Méditerranée et mieux comprendre comment cette instance internationale est perçue de l'autre côté de la Méditerranée. La déclaration insiste aussi sur le développement d'une politique étrangère de l'UE plus réaliste et la nécessité pour l'UE d'assumer pleinement la responsabilité de sa propre sécurité, qui ne devrait pas conduire à renoncer à certains de ses principes fondamentaux (EuroMeSCo, 2018). D'autre part, les pays du sud de la Méditerranée devraient donner plus d'importance à l'investissement en termes de capital humain et de jeunesse, qui représentent aujourd'hui une majorité indéniable, à travers une reconsidération urgente des politiques budgétaires allouées à la recherche scientifique et à la mobilité.

## Bibliographie

**BAUMARD, M.** (2018). Le projet de loi asile et immigration en France : les sénateurs durcissent le texte. *Le Monde*. Extrait de [https://www.lemonde.fr/immigration-et-diversite/article/2018/06/19/projet-de-loi-asile-et-immigration-les-senateurs-durcissent-le-texte\\_5317448\\_1654200.html](https://www.lemonde.fr/immigration-et-diversite/article/2018/06/19/projet-de-loi-asile-et-immigration-les-senateurs-durcissent-le-texte_5317448_1654200.html)

**Borrell plante un 'Erasmus euroafricano' a cambio de devolver inmigrantes ilegales.** (2018). *El Confidencial*. Extrait de [https://www.elconfidencial.com/espana/2018-08-07/josep-borrell-erasmus-inmigrantes-ilegales\\_1602091/](https://www.elconfidencial.com/espana/2018-08-07/josep-borrell-erasmus-inmigrantes-ilegales_1602091/)

**CAÑIBANO, C.** (2008). La gestion de la mobilité professionnelle des chercheurs : un défi pour les politiques de recherche et d'innovation. *La revue pour l'histoire du CNRS*, 14 | 2006. Extrait de <http://journals.openedition.org/histoire-cnrs/1828>

**COMMISSION EUROPÉENNE.** (2011). Erasmus Mundus: funding boost for Arab Spring countries. Extrait de [http://europa.eu/rapid/press-release\\_IP-11-1558\\_en.htm?locale=en](http://europa.eu/rapid/press-release_IP-11-1558_en.htm?locale=en)

**COMMISSION EUROPÉENNE.** (2014). Rapport : From Tempus...to Erasmus+, Southern Mediterranean Countries: Facts and Figures. Extrait de [http://ec.europa.eu/dgs/education\\_culture/repository/education/international-cooperation/documents/southern-mediterranean/facts-figures-smed\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/dgs/education_culture/repository/education/international-cooperation/documents/southern-mediterranean/facts-figures-smed_en.pdf)

**COMMISSION EUROPÉENNE.** (2018a). Rapport final du : 4th Policy Dialogue on Higher Education with Southern Mediterranean countries. Extrait de <https://ec.europa.eu/education/sites/education/files/4th-policy-dialogue-south-med-report-final.pdf>

**COMMISSION EUROPÉENNE.** (2018b). Rapport EU-Southern Mediterranean cooperation through Erasmus+. Extrait de <https://ec.europa.eu/assets/eac/erasmus-plus/factsheets/regional/erasmusplus-regional-south-med2017.pdf>

**Euro-Mediterranean Study Commission 'EuroMeSCo'.** (2018). Rapport complet de la Conférence annuelle EuroMeSCo 2018. Extrait de <https://www.euromesco.net/annual-conference/wp-content/uploads/2018/09/Report-EuroMeSCo-Annual-Conference-2018.pdf>

**GRIN, G.** (2012). The Arab Spring and the European Neighbourhood Policy: An Economic Outlook. Fondation Pierre du Bois. Extrait de <http://jean-monnet.ch/wp-content/uploads/2013/11/The-Arab-Spring-and-the-ENP.pdf>

**IEMed.** (2018). Rapport final du Forum MedThink 5+5 : le développement humain comme moteur de coopération dans le dialogue 5+5 défis communs, gestion partagée. Extrait de

<http://medthink5plus5.org/wp-content/uploads/2018/09/Report-16Alger-FR1.pdf> consulté le 10/10/2018

**MEDTHINK5+5.** (2018). Tableau des réunions officielles. Extrait de <http://medthink5plus5.org/le-dialogue-55/>

**MUSETTE, M S.** (2016). Brain drain from the Southern Mediterranean. IEMed Mediterranean Yearbook 2016. Extrait de [http://www.iemed.org/observatori/arees-danalisi/arxiu-adjunts/anuari/med.2016/IEMed\\_MedYearBook2016\\_Southern%20Mediterranean%20Brain%20Drain\\_Mohammed\\_Saib.pdf](http://www.iemed.org/observatori/arees-danalisi/arxiu-adjunts/anuari/med.2016/IEMed_MedYearBook2016_Southern%20Mediterranean%20Brain%20Drain_Mohammed_Saib.pdf)

**NSHEMERIRWE, C.** (2018). Tear down visa barriers that block scholarship. *Nature Research Journal*. Extrait de <https://www.nature.com/articles/d41586-018-07179-2>

**OIM.** (2018). VI Chapitre du rapport sur la migration dans le monde. Extrait de <https://www.iom.int/sites/default/files/wmr/document/WMR%20Fiche%20d%E2%80%99information%20No.%206.pdf>

**SALMAN, D.M. & MONASTIRIOTIS, V.** (2018). External and internal imbalances in South Mediterranean countries: Challenges and costs. FEMISE MED, Brief N° 11. Extrait de <http://www.femise.org/en/slideshow-en/femise-med-brief-no11-external-and-internal-imbalances-in-south-mediterranean-countries/>

**SÁNCHEZ, G.** (2018). El Erasmus euroafricano de Borrell, según los expertos: “No es cooperación, es coacción porque se condiciona a la devolución de inmigrantes”. *El Diario*. Extrait de [https://www.eldiario.es/desalambre/Erasmus-euroafricano-Borrell-cooperacion-inmigrantes\\_0\\_801420520.html](https://www.eldiario.es/desalambre/Erasmus-euroafricano-Borrell-cooperacion-inmigrantes_0_801420520.html)

**UNIMED.** (2018). Pour un renforcement de la coopération avec le sud de la Méditerranée. Extrait de <http://www.pantheonsorbonne.fr/actualite/pour-un-renforcement-de-la-cooperation-avec-le-sud-de-la-mediterranee>

**UNIMED.** (2018). Pour une génération Erasmus méditerranéenne. Extrait de <https://erasmuspetition.uni-med.net/fr/#>